

Résidence de la Gare Domont (95) 106 Logements



La Résidence de la Gare de Domont, est une résidence ouverte dont les limites sont difficilement perceptibles. Coté parking SNCF, une limite perméable (treillis soudé) empêche tout accès depuis le Nord du site. Les accès s'effectuent depuis la place de la Gare (par le passage sous porche entre la boulangerie et l'auto-école) et le long du pignon du Bâtiment A depuis la rue de la Gare. La résidence est également accessible à l'ouest depuis le parc qui vient des jardins familiaux. Les bâtiment I/J/Q/R/S/U qu'on fait l'objet de travaux de réhabilitation et de résidentialisation sont clos par une clôture barreaudée et les accès s'effectuent par des portillons sur contrôle d'accès.

Les espaces extérieurs sont vétustes : sols / murets / rampes d'accès / escaliers. La place centrale est agrémentée de quelques pots dans lesquels la végétation peine à se développer.

Les espaces privés extérieurs (loggias et jardins privatifs) sont exposés directement au passage et semblent être peu utilisés. Le traitements des accès aux halls sont disparates et peu indiqués.

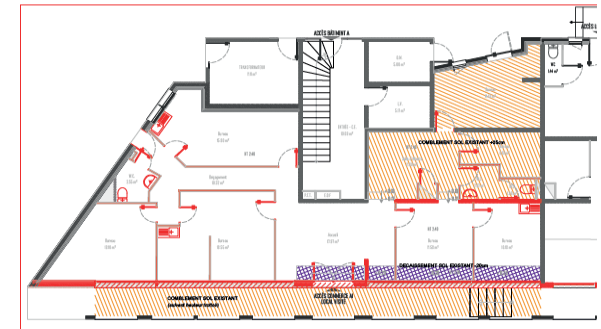
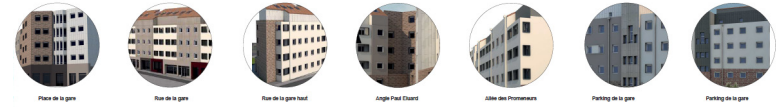
La résidence compte de nombreux recoin et passage étroits qui sont propices aux rassemblements et devenant des zones dégradées.

L'idée est ici d'intervenir de manière ponctuelle afin de recréer un coeur d'îlot plus qualitatif et agréable pour les résidents. Les grands intentions sont les suivantes :

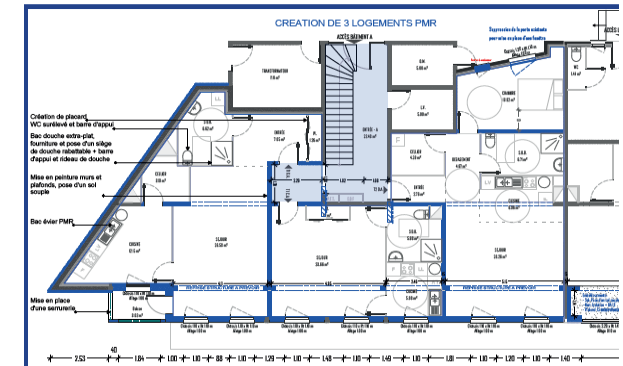
- ACCES A LA RESIDENCE : fermeture du passage sous porche / création d'un nouvel accès depuis le parking de la gare en créant un escalier plus large et éclairé.
- GESTION DES LIMITES : Modification des limites en pied de bâtiment MNOPP¹ : réduction des jardins + réfection de la clôture + mise en place de portillons au droit de chaque hall sur contrôle d'accès / création d'une allège pleine sur les loggias en RDC
- REPRISE DES SOLS : réfection complète de l'enrobé et reprise des escaliers et rampes, création d'une rampe PMR aux normes en coeur d'îlot.
- VEGETALISATION : Création de jardinière et reprise des espaces plantés existants
- RUDOLOGIE : Externalisation des déchets
- RENFORCER LE LIEN AVEC LA RUE ET LA PLACE DE LA GARE : retournement des halls E et D et alignement des vitrines au nu de la façade.



DETAILS DU TRAITEMENT



Bâtiment A : Local médical
(centre de gynécologie)
Plan de Démolition



Bâtiment A : création de 3
Logements PMR
Plan Projeté

Opération / Lieu	Nature	Maître d'Ouvrage	Mission	Rôle	Avancement	m2 en SHON	Montant (HT)	Observations / Performances environnementales
RÉHABILITATION DE 106 LOGEMENTS RÉSIDENCE DE LA GARE - DOMONT (95)	Réhabilitation en site occupé	ERIGERE	Base	Mandataire aip	En chantier Réception 3e trimestre 2023	-	5.3 M €	BBC Effinergie / Certificat Cerqual Patrimoine Habitat et Environnement